

# L'ECHO

## Drôme Ardèche

# LE VALENTINOIS

■ Châteauneuf / Isère

Aménagement extérieur

## La Sté Annick Delmas lance un appel à projet

Implantée depuis septembre 2006 dans un nouveau bâtiment en ZI de Beauregard, la société Annick Delmas souhaite confier l'aménagement de ses extérieurs à des jardiniers amateurs dépourvus de terrain dans le cadre d'un SEL. Christophe Crochu, gérant, lance donc un appel aux bonnes volontés.

Créée en banlieue parisienne en 2001, installée dans un 1er temps à Bourg-de-Péage dans la pépinière d'entreprise Isémont, l'entreprise Annick Delmas spécialisée dans l'élaboration et la commercialisation de produits amincissants est depuis septembre 2006, installée dans un nouveau bâtiment de 300m2 implanté lui en zone d'activité de Beauregard sur la commune de Châteauneuf / Isère sur un terrain de 1780m2.

Si aujourd'hui le bâtiment est pleinement opérationnel, les extérieurs, eux, ne sont pas encore aménagés, réduits à l'état de "pelouse".

Cette situation ne satisfait pas Christophe Crochu, gérant de la société. Pour y remédier, ce dernier a eu idée pour le moins originale : proposer à un groupe de quelques personnes d'aménager et de cultiver selon des principes bio un terrain d'une surface d'environ 900 m2 ceinturant l'entreprise



selon les principes en vigueur dans le cadre des SEL (Système d'Echange Local)

L'originalité du projet tient à ses aspects sociaux, environnementaux et économiques, autrement dit durables explique Christophe Crochu : "je trouve dommage de disposer d'un terrain et de ne rien faire d'autre que de tondre les mauvaises herbes alors qu'il s'agit, comme la plupart des terrains sur lesquels nous construisons aujourd'hui, d'anciennes surfaces agricoles. L'idée de départ a donc été de chercher le moyen de joindre l'utile à l'agréable en proposant des lots à des SEListes".

### Une démarche pour le moins originale

Le but est de proposer des lots à des personnes souhaitant cultiver leurs fruits et légumes alors qu'ils ne sont propriétaires d'aucun terrain. Ces lots seront mis à disposition sans demande de contrepartie financière. La seule contrepartie demandée sera d'entretenir convenablement le lot, de respecter des principes de culture bio, le reste des contreparties sera rédigé dans un règlement intérieur qui reste à écrire, mais dont l'objectif sera d'entretenir une harmonie générale à l'ensemble du terrain.

Le projet dépasse toutefois le format du simple jardin ouvrier tracé au cordeau puisqu'il a pour objectif de s'intégrer à son environnement avec une dimension paysagère.

Le choix des essences d'arbres adaptés au terrain et au climat, le respect de la biodiversité, le choix de légumes anciens et les



Ce sont les extérieurs de ce bâtiment éco-conçu que Christophe Crochu met à disposition de toutes les bonnes volontés qui souhaitent participer à leurs aménagements.

associations de plantes pour limiter les ravageurs seront importants.

L'esthétique générale primera également au travers une sélection de plantes à fleurs permettant d'attirer les insectes pollinisateurs destinés à obtenir une floraison tout au long de l'année.

"L'aspect d'ensemble devra être très zen, en accord avec la philosophie, l'activité et l'image de l'entreprise" souhaite Christophe Crochu.

### Un projet à la fois écologique et économique

Écologique, ce projet est également économique puisque l'aménagement du terrain

se fera sur la base de l'entraide.

L'idée portée par Christophe Crochu n'est pas de faire intervenir des professionnels rétribués pour la réalisation du projet (sauf sur certaines phases nécessitant des travaux trop pénibles). Au contraire, même.

Le projet dans la mesure du possible, pourra par exemple être entrepris avec le concours des services des espaces verts des communes environnantes ou des lycées spécialisés agricoles et/ou horticoles pour ce qui concerne la partie technique. De même, le maximum de matériaux devra être issu de la récupération.

Christophe Crochu lance donc aujourd'hui un appel aux bonnes volontés en direction

de tous ceux et de toutes celles qui souhaitent s'investir - humainement parlant - dans ce projet et partager ainsi leur expérience et par la même occasion, s'enrichir de celles des autres.

F. Rolland

Contact : Sté Annick Delmas.  
ZA de Beauregard -  
Châteauneuf / Isère. Tel : 04 75  
70 41 37